

C'est l'A. C. J. C. qui a pris l'initiative de ce beau mouvement. Dans un magnifique manifeste, cette admirable association a fait appel au personnel enseignant de la province de Québec. Elle compte — et nous avons raison de croire que cette espérance est fondée — sur le concours des instituteurs et des institutrices. La souscription en faveur du monument Dollard est lancée depuis trois mois à peine, et déjà le montant de cette souscription dépasse \$5,000. Mais c'est au moins \$30,000 dont l'A. C. J. C. a besoin pour ériger un monument digne du héros canadien.

A la demande du Comité d'organisation, nous invitons chaleureusement les instituteurs et les institutrices (congréganistes et laïques) à répondre à l'appel patriotique qui leur est fait.

Pour organiser la souscription d'une façon pratique, voici ce que l'A. C. J. C. propose aux maîtres et aux maîtresses de tout collège, couvent ou école :

1° Donner à chacun de leurs élèves, même les plus petits, une feuille de papier écolier portant inscrit en tête : *Pour le monument à Dollard* avec ensuite l'adresse de l'école et le nom de l'élève.

(Voir le blanc que nous publions ci-dessous.)

2° Inviter chaque élève à se faire zéléteur de l'œuvre en s'adressant à ses parents et amis, à ses cousins et cousines ! et à rapporter — avec la sienne — le plus de souscriptions possible. Créer de l'émulation chez tous.

3° L'élève aura soin d'inscrire sur la feuille le nom de chaque souscripteur avec, à droite, le chiffre de la somme souscrite. Il fera l'addition et remettra au maître, avec la feuille, la somme totale qu'il aura recueillie.

4° Après quatre ou cinq jours de propagande intense, le calcul général se fera. Le maître inscrira au tableau noir le nom de tous les élèves, avec, à droite, la somme que chacun aura recueillie et versée. L'addition se fera publiquement et, sans doute, au grand intérêt et contentement de ces braves petits citoyens.

5° Le tout — feuilles des souscripteurs et argent (chèque ou mandat-poste) — sera adressé à l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE, casier postal, 2183, Montréal.

6° L'Association s'engage à verser l'argent au Comité du monument Dollard qui est en voie de formation, puis à faire sceller les listes des souscripteurs dans le socle du monument quand on l'érigera.

Dollard dans sa gloire aura ainsi pour piédestal toute la nation reconnaissante.

7° Les particuliers ou les familles peuvent aussi nous adresser directement leur souscription, à l'instar de la famille Saint-Pierre qui, hier, adressait \$15.00 pour les quinze membres qui la composent.

8° A l'arrivée de chaque chèque ou mandat, l'A. C. J. C., donnera avec le nom de l'école ou du souscripteur particulier, un accusé de réception public, par l'entremise des principaux journaux.

9° Nous invitons messieurs les curés à se faire, comme par le passé, nos auxiliaires dans cette œuvre éminemment patriotique.

10° A tous nous disons : "Faites vite et bien, à la Dollard!"